

Evaluations : revue des sites des universités

"Les établissements [...] doivent impérativement mettre en œuvre des processus internes leur permettant d'évaluer l'organisation et la nature des formations et des enseignements qu'ils dispensent afin d'en garantir la qualité" (Cour des Comptes, Rapport, 2 avril 2003).

Ce numéro d'*Ofipe résultats* s'inscrit dans la rubrique : *travaux étudiants*. Il a été élaboré, lors d'un stage à l'OFIPE en septembre 2004, par **Charles Fournier**, étudiant titulaire d'une licence de sociologie obtenue à Marne-la-Vallée et inscrit en 2004-2005 en première année du master "Cité et Mobilité" (UMLV).



Depuis une vingtaine d'années, l'évaluation est devenue un thème omniprésent dans les discours relatifs au fonctionnement des universités. Cette tendance s'est encore accrue lors de la mise en place des cursus LMD, accompagnée d'une volonté de renforcer les pratiques d'évaluation des formations et des enseignements dans les universités françaises. La législation impose l'évaluation depuis 1997, mais celle-ci fait l'objet de pratiques diverses qui laissent l'application de la réglementation "très inégalement remplie" selon la Cour des Comptes. Par ailleurs, la publication des résultats reste soumise à la décision des instances dirigeantes des universités.

Tandis que l'évaluation au sens large (comprise comme *une analyse de l'adéquation entre les objectifs recherchés, les ressources disponibles et les résultats obtenus*) doit être idéalement pensée comme un outil d'aide au pilotage des établissements, elle est parfois freinée par la crainte de mettre en évidence des dysfonctionnements ou d'en pointer du doigt "le" ou "les" responsables¹. Cependant, la mise en place d'évaluations régulières et pertinentes peut offrir en retour une meilleure connaissance du fonctionnement de l'université, et, par la publication des résultats, en favoriser la transparence et l'amélioration. Comprise en ce sens, "l'évaluation est donc une garantie qui valorise [l'] offre de formation" (université de Tours, <http://www.univ-tours.fr/lmd9.htm>).

1. "Evaluer, c'est émettre un jugement de valeur". Rapport de Jacques Dejean pour le Haut Conseil à l'Évaluation de l'École. <http://cisad.adc.education.fr/hcee/documents/rapport5journalistes.pdf>. La simple évocation de l'évaluation des enseignements provoque souvent, dans le milieu universitaire, des réactions vives, parfois hostiles, illustrées par cette réplique : "les profs n'ont pas à être notés par les étudiants". L'évaluation des enseignements : le point de vue des moniteurs. http://www.univ-pau.fr/upload/sites/cies/page_html/activites_des_moniteurs_evaluation_des_enseignements/00331420387011872877-1.doc

Encore une étude sur l'évaluation?

L'évaluation concerne ici les formations et/ou les enseignements. Il s'agit d'en analyser les contenus et la cohérence pédagogique. Cette étude s'intéresse à l'évaluation "*à chaud*" des formations dispensées, c'est-à-dire à l'analyse de la satisfaction des étudiants par rapport à leur études (formations, environnement universitaire, taux de réussite...); elle peut être distinguée de l'évaluation "*à froid*" qui prend en compte l'étude de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés et leurs jugements sur les études qu'ils ont suivies (Tours, http://www.univ-tours.fr/ovepdf/OVE_special_effectifs_1.pdf).

L'objectif est également de passer en revue les informations mises en ligne relatives aux *pratiques d'évaluation interne par questionnaire*. Il ne s'agit pas de stigmatiser les "mauvais élèves" mais plutôt d'attirer l'attention sur les pratiques innovantes, afin d'en favoriser la diffusion et d'inciter à la publication des résultats; cette étude cherche à prendre du recul vis-à-vis d'une tendance à l'"évaluationnite"².

La méthode : 83 sites Web explorés

La méthode a consisté à explorer les sites web des 83 universités françaises afin de construire un tableau des pratiques d'autoévaluation mises en ligne. Plusieurs indicateurs ont été retenus pour témoigner de l'avancée de ces pratiques et de leurs publications : présence d'un observatoire au sein de l'université (type OVE) ou d'un service d'évaluation, descriptif de ses missions, publication en ligne des pratiques d'autoévaluation. S'agit-il d'une évaluation des formations ? des enseignements ? Les résultats sont-ils en ligne ? Lesquels ?

L'attention particulière apportée aux informations diffusées sur internet *exclut du champ de l'enquête toute pratique d'autoévaluation qui ne serait pas diffusée en ligne*. Les universités, qui pratiquent l'évaluation mais qui n'en mettent pas les résultats en ligne, sont ignorées par cette étude.

Les observatoires

Toutes les universités possèdent un Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO). Créé en janvier 1976 et réformé par le décret du 6 février 1986, il a pour missions essentielles d'organiser l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants. Il assure avec les enseignants le suivi de leur insertion professionnelle (<http://www.univ-angers.fr/acc.asp.id=9>). Il doit informer les étudiants sur les débouchés professionnels; il n'en a pas forcément les moyens ou les informations.

Seulement 35 universités (42%) disposent d'un observatoire des étudiants ou de la vie étudiante. Ils ont des statuts différents, reposent parfois sur une seule personne, parfois sur une équipe de spécialistes d'horizons et de métiers divers (statisticiens, sociologues, enseignants ou chargés d'études...). Intégrés dans un SUIO ou directement liés à la présidence, ils présentent également différents degrés d'autonomie et de proximité vis-à-vis des instances décisionnelles. Outre les multiples partenariats qui se créent sur différents points (OVE national, CEREQ...), quatre observatoires centralisent les travaux à l'échelle de leur région : Rhône Alpes (OURIP), Basse Normandie (ORFS), Bretagne (ORES) et Lille Nord / Pas-de-Calais (ORES).

². Michel Lecointe, "*L'évaluation et la plus-valeur*", intervention au colloque "*L'évaluation, instrument essentiel des politiques éducatives*", Centre International d'Etudes Pédagogiques (<http://www.ciep.fr/reform/rdvevaluation2.htm>).

Enfin, dans certaines universités, des services hors observatoire s'occupent de l'évaluation et de la production de connaissances sur le fonctionnement interne, par exemple le Bureau d'Evaluation, Recherche, Orientation et Enseignements à Strasbourg 2, ou la Cellule de Suivi des Etudiants à Grenoble 1. Au total, on dénombre donc 42 sites d'universités dotés de pages relatives à l'analyse de leur fonctionnement interne (descriptions des populations étudiantes, de leur parcours, de leur devenir, mais aussi statistiques de répartition des effectifs, des budgets, flux d'entrants et de sortants). La création d'observatoires universitaires semble être une tendance qui s'affirme depuis les années quatre vingt dix. Contrairement aux SUIO, ils ne sont pas créés suite à un décret mais par une décision politique des établissements. On imagine que leur multiplication au cours de la dernière décennie fait partie intégrante d'une volonté de mettre en évidence et de valoriser les atouts de chaque établissement, tout en s'inscrivant dans une démarche de transparence et de communication.

Rôles et missions des observatoires

Le premier rôle mis en avant est la production d'information pour l'aide au pilotage stratégique de l'université, par exemple *"pour préparer les décisions d'ouverture ou d'évolution des formations, adapter les modes d'enseignement aux publics accueillis, conseiller les lycéens"* (ORFS, <http://www.orfs.net/version2002/presentation/missions.html>).

La connaissance du fonctionnement de l'université (formations, enseignements, objectifs et résultats) est ainsi souvent mise au service du pilotage, à travers la construction d'indicateurs, d'outils d'analyse et d'aide à la décision, de la réalisation de tableaux de bord annuel : Orléans, <http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/fichiersPDF/TB2002-2003.pdf>, Lille 1, <http://www.univ-lille1.fr/ofip/pub-pdf/tbord0304.pdf>, et Lille 3, http://www.univ-lille3.fr/ofive/f_tab_bord.html.

De même, la production de statistiques générales (répartition des effectifs, résultats aux examens...) permet de *"mieux comprendre et d'anticiper les évolutions de la vie étudiante"* et de *"proposer des améliorations au sein de l'Université"* (Montpellier 2 : <http://www.univ-montp2.fr/~scuiowww/ovhome.htm>).

La connaissance de la population étudiante (caractéristiques, projets professionnels), des parcours d'études et du devenir professionnel des diplômés (adéquation et adaptation de la formation à l'emploi, lisibilité des compétences professionnelles pour les employeurs, répertoires d'emplois) font également partie des missions fondamentales des observatoires.

L'évaluation mise en ligne : les questionnaires, les thèmes

Seulement 16 universités³ affichent en ligne de réelles ambitions : se pencher sur l'analyse du contenu pédagogique de leurs formations à travers une *"démarche qualité de la formation"* (Rennes 1), afin d'*"optimiser certains contenus de formations ou actions pédagogiques en faveur des étudiants"* (Rennes 2, http://www.uhb.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=21313412&LANGUE=0).

La première grande tendance qui ressort de l'enquête est que ***les universités accordent une importance particulière à l'insertion professionnelle de leur diplômés et à son analyse***, tandis que l'évaluation des formations et des enseignements est rarement mise en ligne. L'importance actuelle donnée à l'insertion professionnelle provient probablement de la problématique sociétale du chômage, d'exclusion, à laquelle tout établissement d'enseignement supérieur se doit aussi de répondre.

³. Angers, Bordeaux 2, Bordeaux 4 Montesquieu, Cergy Pontoise, Clermont 2 Blaise Pascal, Grenoble 1 Joseph Fourier, Lille 1 USTL, Lille 3 Charles de Gaulle, Lyon 1, Marne La Vallée, Orléans, Rouen, Strasbourg 2 Marc Bloch, Rennes 1, Rennes 2, Tours François Rabelais.

Seule une minorité d'universités françaises ont mis en ligne des informations relatives à leur pratique de l'autoévaluation. Certaines développent des actions originales qui témoignent d'une réelle volonté de réflexion sur l'action pédagogique à l'université (*charte de l'évaluation des enseignements, commission d'évaluation, conférences sur les pratiques pédagogiques innovantes*). Les informations disponibles sur les sites web restent cependant relativement limitées : elles correspondent aux questionnaires de satisfaction destinés aux étudiants (mis en ligne parfois à titre d'exemple, parfois afin que les étudiants y répondent directement) et aux résultats des enquêtes, publiés sous des formes variées (chiffres bruts, tableaux croisés, synthèses, bilans détaillés...).

L'évaluation "à chaud": le questionnaire de satisfaction

L'évaluation "à chaud" nécessite l'élaboration d'un questionnaire de satisfaction (à laquelle est fréquemment associé le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire). **Seulement dix sites explorés contiennent des informations sur les thèmes abordés dans les questionnaires d'autoévaluation** : sept⁴ concernent les formations (évaluation globale) et trois les enseignements (modules ou même chaque unité d'enseignement).

Selon le rapport Dejean (voir rubrique *Pour aller plus loin*), les évaluations des formations et des enseignements sont "peu dissociables". Ce rapport préconise par ailleurs la pluralité des méthodes d'évaluation au-delà du seul questionnaire d'autoévaluation sur lequel est centrée cette étude. La conjugaison de méthodes variées en interne : questionnaires de satisfaction, analyses statistiques sur le fonctionnement de l'université (effectifs, budgets, résultats,...), réflexions pédagogiques et commissions spécialisées... L'évaluation interne doit également être associée à un diagnostic externe.

Pour permettre les analyses statistiques, il est préféré en général un questionnaire unique. Cependant, l'évaluation par la population des primo entrants (première inscription en première année de premier cycle) et l'évaluation des enseignements font parfois l'objet de questionnaires spécifiques. Une autre option est de laisser aux enseignants et aux responsables de formation la possibilité de modifier légèrement certaines questions afin d'en accroître la pertinence (Marne La Vallée).

Exemples de **questions modifiables** (Marne La Vallée) : adaptation du contenu de la formation à votre projet personnel, qualité de l'équilibre entre les activités théoriques et expérimentales, ouverture sur la vie active (stages, conférences, ...), conditions de travail en laboratoire (équipement, tenue des locaux, accessibilité). Ces questions nécessitent parfois d'être adaptées pour convenir à chaque type de formation.

L'université de Lyon 1 met en ligne un système qui permet à chaque enseignant de créer un compte personnel sur lequel il peut ouvrir plusieurs évaluations, utiliser des questionnaires-types, créer ses propres questionnaires (<http://eval.univ-lyon1.fr/Q1.htm>).

Les thèmes abordés

Les questionnaires d'évaluation des formations ont une trame commune construite autour de thèmes récurrents. L'information et la communication dans et sur la formation, son contenu et les conditions de travail sont toujours abordés. Certains questionnaires interrogent le domaine de la vie universitaire ou plus rarement demandent une appréciation globale de la formation. Quelques questionnaires s'intéressent à la place de la formation dans le parcours de l'étudiant (y était-il préparé ? quels sont ses effets ?). Certains laissent un espace de libre expression (questions ouvertes). Si certains questionnaires comportent plus de cinquante questions, d'autres en comptent moins de trente.

⁴. Evaluation des formations et des enseignements : Angers, Strasbourg 2. Evaluation des enseignements : Lille 1. Evaluation des formations : Cergy, Clermont Ferrand 2, Grenoble 1, Marne La Vallée, Orléans.

Le questionnaire de l'université de Grenoble 1 Joseph Fourier est construit autour de 59 variables, qui sont ensuite agrégées pour construire des indicateurs. Un questionnaire spécifique est destiné aux enseignants.

- ✓ *comportements des étudiants* dans le cadre de leur formation, vis à vis des services disponibles dans l'environnement de la formation
- ✓ *comportements enseignants*
- ✓ *relations entre étudiants et enseignants.*

L'agrégation de variables appropriées permet aussi d'étudier

- ✓ *la progression de l'étudiant* : progression à l'oral, à l'écrit, capacité à se poser des questions, élargissement de la culture scientifique, accroissement de la motivation pour les études supérieures
- ✓ *leur auto perception* : motivation pour le contenu de la formation, degré d'adaptation à l'université, degré d'organisation personnelle.

La rubrique **information et communication** concerne globalement les renseignements mis à disposition des étudiants. Le questionnaire de Strasbourg 2 pose des questions relatives aux jours de présence des étudiants à l'université, à la fréquence de leur consultation des tableaux d'affichage, et les interroge sur un éventuel projet (professionnel ou personnel, préexistant ou non à l'inscription), sur sa modification en fonction du déroulement de la formation.

Le thème du **contenu de la formation** aborde différents sous thèmes selon les universités : programmes et objectifs, organisation et contenu, démarche pédagogique, travail et évaluation dans la formation. Sont ainsi appréhendés la cohérence interne et externe, les objectifs et l'encadrement pédagogique, le travail et l'évaluation dans la formation.

Le domaine des **conditions de travail** comprend des questions sur les conditions matérielles et les équipements, et parfois sur les conditions d'études.

Les questions relatives à la **vie universitaire**, qui ne concernent que quatre universités, sont souvent orientées autour de la satisfaction des étudiants vis à vis de la fréquentation des services mis à leur disposition. Cependant, ces questions restent relativement imprécises ; il s'agit peut être de ne pas heurter le personnel administratif ou son organisation.

En définitive, peu de questionnaires entrent dans les détails, par exemple en interrogeant les étudiants sur leur charge de travail personnel, sur le niveau de difficulté des examens et sur la satisfaction vis à vis des résultats et de leur explication. De même, des questions portant sur les intervenants ou les stages et leurs acquis sont assez rares.

L'évaluation des enseignements concerne cinq universités (Angers, Bordeaux 2, Lille 1, Lyon 1 et Strasbourg 2). Plusieurs grands thèmes ressortent de l'analyse des questionnaires : la satisfaction globale vis à vis de l'enseignement, son organisation, ses objectifs, sa pédagogie, et son évaluation.

"L'évaluation des formations, par son objet et par sa dimension collective, peut constituer une étape dans une pratique ouverte et librement consentie d'évaluation des enseignements" (UPS Toulouse 3, http://www.amue.fr/Telecharger/seminaire_Evalenseignements/UPS_210602.pdf)

Les questions relatives aux **objectifs** portent sur leur définition précise, leur suivi et leur conformité aux attentes des étudiants. Il s'agit d'analyser la qualité de la présentation du cours (objectifs, plan), et son exactitude.

L'évaluation du **contenu de l'enseignement** interroge la cohérence de celui-ci avec le cursus d'études auquel il appartient, l'intérêt de la discipline, ses apports (universitaires ou professionnels), son adaptation au niveau de connaissances requises, et la quantité de travail qui est demandée. Peuvent s'ajouter des questions sur la complémentarité et le soutien des TD au cours magistral (application ou approfondissement du cours). Le questionnaire de Strasbourg 2 dissocie l'évaluation des cours de celle des TD et y consacre un questionnaire pour chacune.

La **pédagogie des enseignements** est mesurée à travers l'atmosphère ressentie lors du cours, l'adaptation de la pédagogie, la compréhension du cours, sa qualité (précision, structuration, prise de note), la disponibilité de l'enseignant et les supports pédagogiques (bibliographie, documents, informatique...). Des questions portent parfois sur la relation entre professeur et étudiants (interaction, prise en compte des avis des étudiants).

L'organisation des enseignements est évaluée à partir de leur complémentarité avec le reste de la formation, leur volume horaire, l'emploi du temps, le rythme des cours, les effectifs, ainsi que les conditions matérielles et les heures de travail personnel.

Enfin, **l'évaluation des enseignements** concerne le jugement des étudiants sur l'adaptation des examens aux enseignements, la cohérence des épreuves, et le sentiment d'une évaluation correcte et équitable. On peut aussi interroger sur la fréquence et la part du contrôle continu, sur les modalités de contrôle de connaissances et leur présentation, sur les conditions matérielles d'examens, sur l'explication des résultats et le bien fondé des notations.

Les résultats mis en ligne

Six universités publient en ligne les résultats de leur évaluation des formations, une celle des enseignements. De même que les questionnaires d'évaluation des formations présentent des différences indéniables en fonction des universités, de même la présentation des résultats publiés traduit une multiplicité de pratiques et d'orientations.

La taille des publications varie de quatre à quatre vingt pages. La présentation des résultats s'appuie sur différents moyens : résultats bruts, analyse, graphiques de répartition, commentaires... Certaines universités préfèrent publier une courte synthèse qui présente les grandes conclusions et les points importants soulevés par les résultats obtenus. Cette méthode, qui a le mérite d'aller à l'essentiel, peut toutefois (être accusée de) manquer de transparence.

L'université de **Clermont Ferrand 2** met en ligne un exemple de synthèse des résultats et un exemple de rapport présentant les résultats de l'évaluation d'une formation en particulier.

La démarche de présentation des méthodes de construction du questionnaire et de réalisation de l'enquête est nuancée par le fait que seuls les résultats de l'évaluation d'une formation sont mis en ligne (pourquoi celle-ci ? pourquoi pas les autres ? qu'en est-il des autres composantes ?). De plus, il est précisé dans le bilan général que les points spécifiques à chaque formation n'y sont pas abordés. Il ne sont donc pas publiés en dehors des formations concernées : "*Ne sont abordés à ce jour que les problèmes d'intérêt général, les points particuliers ou propres à un diplôme devant être traités au sein de chaque diplôme*" (compte-rendu de la Commission de la Pédagogie du mardi 19 juin 2001).

Ainsi, la démarche adoptée est de mettre en avant la pratique de l'évaluation, plutôt que ses résultats. Il s'agit moins pour l'université d'informer sur la satisfaction de ses étudiants que de montrer qu'elle met en œuvre des procédures d'évaluation.

D'autres universités font le choix de publier un rapport détaillé, dans lequel les résultats de la majorité des variables sont présentés, expliqués et parfois croisés entre eux. **Différents degrés de précisions sont utilisés**. La précision minimale consiste à publier la répartition des réponses à chaque question dans des tableaux agrégés ; les résultats ne sont pas forcément commentés ou expliqués.

Orléans affiche les pourcentages des réponses par composantes dans un tableau, mais sans aucun commentaire, ni aucune précision sur la population interrogée ; il en résulte donc seulement des chiffres globaux, qui informent peu sur la qualité des formations.

Un degré de précision plus élevé consiste à publier les résultats des évaluations des formations en fonction des composantes et/ou des cycles et niveau d'études (DEUG, licence, maîtrise...) de la population des répondants. La répartition des étudiants par formation offre le meilleur degré de précision pour une évaluation des formations. Il est rarement atteint. Un tableau précis des taux de participation donnerait un aperçu détaillé de l'implication de chaque année de formation et de chaque diplôme ; des taux faibles inciteraient à nuancer les résultats.

L'explication des méthodes d'enquêtes (construction du questionnaire, passation, traitement des données...) fournit également de précieux renseignements : ils sont trop rarement publiés (Centre de recherches appliquées en méthodes éducatives à Bordeaux 2, <http://www.crame.u-bordeaux2.fr>).

Enfin, *l'évaluation régulière des formations peut permettre des comparaisons dans le temps*. Ce type de résultat n'est publié qu'à Marne La Vallée. Les résultats diffusés sur Internet sont agrégés et ne désignent généralement aucune formation directement, mais indiquent le nombre de formations insatisfaites par rapport à différentes variables, ou le taux de satisfaction des formations en général sur certains thèmes, par cycle d'études. Une formation où le taux d'insatisfaction est particulièrement fort voit ses résultats détaillés variable par variable.

A **Grenoble**, suite au calcul de taux de satisfaction, les filières les plus insatisfaites voient leur résultats détaillés au niveau des diplômes, précision à laquelle s'ajoute une analyse des thèmes d'insatisfactions et leurs origines, ainsi qu'un commentaire des responsables de formation lorsqu'ils le souhaitent. Le poids des influences majeures dans les variables qui composent l'indice général de satisfaction est mesuré afin d'établir précisément l'origine du mécontentement.

Les résultats de l'évaluation des enseignements, menée auprès des primo-entrants en Deug de **Lille 1**, sont publiés dans un tableau qui demande de préciser au préalable sur quelles formations on veut être informé. Les résultats sont agrégés au mieux au niveau des disciplines (économie, géographie,...), ce qui finalement n'apporte aucun renseignement sur la satisfaction des étudiants vis-à-vis des enseignements, mais constitue *un exemple original de volonté de diffusion de résultats sur la Toile*.

Bilan : trop peu de résultats des évaluations mis en ligne

L'objectif de cette étude était de mettre en évidence certaines pratiques pédagogiques innovantes au sujet du questionnaire de satisfaction des étudiants. Au terme de l'enquête, force est de constater que la faible pratique de publication des résultats des évaluations sur internet ne permet pas d'en analyser les aspects novateurs.

Il est regrettable que si peu de résultats des évaluations des formations et/ou des enseignements soient publiés en ligne. Plus d'informations sur les méthodes employées seraient aussi les bienvenues. Les commentaires et informations relatifs au déroulement des enquêtes, à leurs résultats et à leur conséquences effectives font souvent cruellement défaut.

L'accessibilité aux informations est également parfois un rempart à leur obtention. Certaines informations sont mises uniquement sur l'intranet, accessible avec un code d'identification interne (cas de certains résultats pour Angers, Lille 3 ou Tours). Certaines pages d'observatoires sont particulièrement difficiles à dénicher sur les sites des universités.

La question fondamentale soulevée par cette enquête est cependant celle du *devenir des résultats des évaluations, celle de leurs effets*. Parmi "les obstacles à la procédure d'évaluation", Jacques Dejean

signale "l'absence de perception des enjeux de l'évaluation". Les institutions et organisations de la "société de l'information" dans laquelle nous vivons, fondées sur des valeurs démocratiques, doivent fonctionner sur le principe de la transparence : "il me paraît essentiel, dans le cadre européen qui est le nôtre, que nous rendions l'enseignement supérieur français lisible pour l'extérieur" (J. Dejean). Il faut pour cela utiliser tous les moyens à disposition ; internet est un des plus performants : "aujourd'hui être public (au sens de l'espace public), c'est être disponible en ligne, librement et sans censure" (Félix Weygand, Internet et démocratie ? Un détour théorique), http://www.fing.org/universite/article.php3?id_article=62). A qui sont destinées les évaluations ? Quelles en ont été leurs conséquences ? Les (futurs) étudiants n'ont-ils pas le droit d'en connaître le contenu et leurs effets (ou absences d'effets) ?

Parallèlement, la mobilité et la concurrence, liées au processus de mondialisation et à la diffusion généralisée des valeurs libérales, imposent aux universités (comme aux entreprises) de faire preuve de compétitivité et les incitent à entrer dans une démarche qualité. Elles sont engagées, elles doivent s'engager dans un processus complexe de prise d'autonomie ; elles doivent mettre en place les outils internes nécessaires à l'autoévaluation ; elles doivent publier les résultats des évaluations.

De même que "la participation à l'évaluation d'une formation implique tous les acteurs de cette formation" (charte de l'évaluation de Toulouse Paul Sabatier), **la diffusion de ses résultats doit être accessible à tous**. Suivons l'exemple de Guy Teasdale (<http://www.bibl.ulaval.ca/info/pagepers/teasdale/>), conseiller à la documentation sur support informatique à la Bibliothèque de l'Université Laval à Québec, qui invite à "développer une culture de l'information sur [les] campus" (<http://www.collectionscanada.ca/cidl/dec4/teasdale.ppt>).

Pour aller plus loin

Bordeaux 2 Victor Segalen : <http://www.crame.u-bordeaux2.fr>

Cergy : évaluation des formations en 2002-2003 (tous étudiants sauf IUT et troisième cycle) :
<http://www.u-cergy.fr/IMG/pdf/doc-2283.pdf>

Clermont Ferrand 2 : - synthèse de l'évaluation effectuée à l'UFR Sciences en 2001 :
<http://www.univ-bpclermont.fr/SERVICES/seretud/ObsEnquet/Evaluation%20Sciences%202001/syntheseSEN.pdf>
- exemple de rapport relatif à un diplôme :
<http://www.univ-bpclermont.fr/SERVICES/seretud/ObsEnquet/Evaluation%20Sciences%202001/exrapport.pdf>

Grenoble 1 : évaluation des formations, campagne 2000-01 :
http://www.ufj-grenoble.fr/ufj/fr/formation/cellule-suivi-etudiants/pdf/Eval_Forma_UJF2000-01.pdf

Orléans : année universitaire 2002-2003 (tous sites et formations confondus)
<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/?page=2>

Lille 1 : résultats de l'évaluation des enseignements de 1ère année
http://ustl1.univ-lille1.fr/projetUstl/navigation/redirectIndex.asp?base=etudiants&profil=etudiants&redir=http://ustl1.univ-lille1.fr/projetUstl/etudiants/agenda/resultats_evaluations.htm

Lyon 1 : <http://eval.univ-lyon1.fr/O1.htm>, <http://eval.univ-lyon1.fr/nouveau.asp>,
<http://eval.univ-lyon1.fr/enseignement.htm>, <http://eval.univ-lyon1.fr/qscel.asp>

Séminaire "évaluation des enseignements" 21 juin 2002
http://www.amue.fr/Telecharger/seminaire_Evalenseignements/CR_EvalEnseigne.pdf

L'évaluation de l'enseignement dans les universités françaises, Dejean Jacques, Paris, HCcéé, rapport n°5, mars 2002,
<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000165/0000.pdf>

Charte de l'évaluation, université Paul Sabatier Toulouse 3 :
<http://www.ups-tlse.fr/COMMON/Textes/Charteeva2000.html>